MODE D'EMPLOI
Apprentissage et auto-test

Pour qu'un test soit interprétable, il faut que le sujet examiné soit à la fois ignorant de l'interprétation des difficultés liées au test tout en étant familiarisé avec sa procédure.
Dans le cadre d'une auto-évaluation, vous pouvez vous tester en toute ignorance ou au contraire après avoir pris connaissance des difficultés du test.
Dans ce dernier cas il suffit de lire le paragraphe "interprétation", mais tout effort de votre part pour corriger votre maintien ou vos hésitations pendant le test doit alors être considéré comme une alerte voire une insuffisance dans la qualité de votre manière de marcher.

voyage-aptitude-senior.fr©création Décembre 2007
© Dr Haicault de la Regontais Ghislain